



# Le diplôme de l'ICH

Diplôme Cnam DET16



**RICS®**

Créé en 1960 au sein du Cnam, le diplôme de l'ICH fut le premier diplôme français sanctionnant une formation en droit et économie de l'immobilier.

Depuis 1999, le diplôme de l'ICH est accrédité par la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS)

## Public, conditions d'accès, prérequis

Le diplôme de l'ICH s'adresse à des publics divers : personnes en activité, en reconversion, en recherche d'emploi, en poursuite ou reprise d'études...

Pour l'accès à cette formation, vous devez justifier :

- soit de la licence *Immobilier* de l'ICH
- soit d'une autre licence ou formation de niveau au moins équivalent (bac + 3) à dominante juridique et/ou immobilière, sanctionnant un cursus post-bac d'un volume minimum de 180 crédits européens
- soit d'une décision de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) reconnaissant votre aptitude à suivre dans de bonnes conditions les enseignements du master

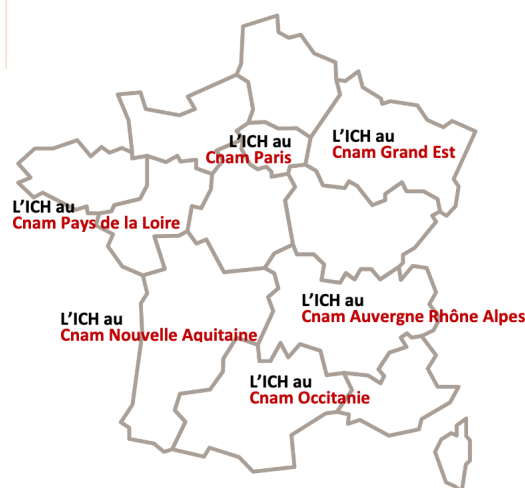
## Objectifs

Vous avez déjà des acquis académiques ou professionnels en immobilier ? Le diplôme de l'ICH vous apporte une solide **montée en compétences immobilières**.

Vous avez déjà des acquis académiques en droit ? Le diplôme de l'ICH vous propose une **orientation** vers le monde passionnant de l'immobilier.

Préparer le diplôme de l'ICH vous permet d'acquérir des **connaissances immobilières approfondies** qu'il est indispensable de maîtriser dans la plupart des métiers de l'immobilier (administration de biens, transaction, promotion, maîtrise d'ouvrage, expertise-conseil, gestion d'actifs immobiliers...) et dans certains métiers connexes (notariat, architecture...).

L'obtention du diplôme de l'ICH donne **accès au master 2 Droit de l'immobilier** en vue d'atteindre une haute spécialisation.



Le diplôme de l'ICH donne droit à la délivrance de la **carte professionnelle** de l'immobilier. Il est par ailleurs une voie pour devenir **membre de la RICS**.

## Méthodes mobilisées

(variables selon les centres Cnam)

### Modalités de formation :

- formation continue à la carte, à votre rythme
- formation en alternance à plein temps (dans le cadre de la préparation du master *Droit de l'immobilier*)

### Procédés pédagogiques :

- enseignements hybrides combinant activités distancielles et présentielles
- enseignements intégralement présentiels

## Modalités d'évaluation

Vous validez les enseignements du diplôme de l'ICH :

- soit par obtention d'une note d'au moins 10/20 à une épreuve écrite de mise en situation professionnelle ; une compensation entre notes est prévue au sein des blocs de compétences, les notes inférieures à 8/20 n'étant cependant pas compensables
- soit par validation de vos études supérieures antérieures (VES) ou des acquis de votre expérience (VAE)

**ich.cnam.fr**

Le programme du diplôme de l'ICH correspond à celui de la 1<sup>re</sup> année du master *Droit de l'immobilier* de l'ICH. Les conditions d'accès (sélection sur candidature) sont les mêmes.

| DET16<br>Diplôme de l'ICH                                                                                                                                                                                                                       |        |                                                       |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------------------------------------------------------|---------|
|                                                                                                                                                                                                                                                 | Codes  | Unités d'enseignement/d'activité                      | Crédits |
| <b>UE complémentaires</b><br><i>En sont dispensés les élèves ayant déjà validé ces UE à l'ICH, ou ayant validé des enseignements équivalents dans un autre établissement, ou justifiant d'une expérience significative dans ces disciplines</i> | DRM131 | Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre      | 3       |
|                                                                                                                                                                                                                                                 | DRM138 | Introduction à la technologie des bâtiments           | 3       |
| <b>Bloc 01</b><br>Cadre économique et financier des activités immobilières                                                                                                                                                                      | DRM108 | Économie immobilière                                  | 6       |
|                                                                                                                                                                                                                                                 | DRM129 | Financement immobilier privé                          | 3       |
| <b>Bloc 02</b><br>Organisation des activités immobilières                                                                                                                                                                                       | DRM140 | Fiscalité immobilière générale                        | 3       |
|                                                                                                                                                                                                                                                 | DRM142 | Sociétés immobilières                                 | 3       |
|                                                                                                                                                                                                                                                 | DRM143 | Statuts d'occupation des biens immobiliers            | 3       |
| <b>Bloc 03</b><br>Enjeux urbains et patrimoniaux des activités immobilières                                                                                                                                                                     | DRM101 | Planification urbaine et autorisations d'urbanisme    | 6       |
|                                                                                                                                                                                                                                                 | DRM144 | Autorisations patrimoniales et archéologie préventive | 3       |
| <b>Bloc 04</b><br>Enjeux environnementaux des activités immobilières                                                                                                                                                                            | DRM119 | Enjeux environnementaux et immobilier                 | 6       |
|                                                                                                                                                                                                                                                 | DRM145 | Construction durable                                  | 3       |
|                                                                                                                                                                                                                                                 | DRM146 | Sécurité, accessibilité et confort des bâtiments      | 3       |
| <b>Bloc 05</b><br>Cadre juridique des travaux immobiliers                                                                                                                                                                                       | DRM115 | Responsabilité et assurance des constructeurs         | 6       |
|                                                                                                                                                                                                                                                 | DRM132 | Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre     | 3       |
|                                                                                                                                                                                                                                                 | UADROV | Expérience professionnelle                            | 12      |

### Tarifs 2026-2027

Centre Cnam Paris

(pour les centres Cnam en région,  
consulter leur site :  
<https://ich.cnam.fr/l-ich-en-region/>)

#### Tarif individuel

- UE de 3 crédits : 275 €
- UE de 6 crédits : 550 €
- Coût total diplôme : 4 400 €

#### Tarif tiers-financeur

- UE de 6 crédits : 1 100 €
- UE de 3 crédits : 550 €
- Coût total diplôme : 8 800 €

#### Tarif compte personnel de formation (CPF)

- bloc 01 : 1 320 €
- bloc 02 : 1 320 €
- bloc 03 : 1 320 €
- bloc 04 : 1 760 €
- bloc 05 : 1 320 €
- Coût total diplôme : 7 040 €



### Admission, durée de la formation

L'admission dans la formation se fait par **sélection** sur dossier (même dossier de candidature que pour le master *Droit de l'immobilier*).

Le programme de formation du diplôme de l'ICH compte plus de **392 heures d'enseignement**. Les enseignements sont programmés sur l'année universitaire, de **septembre à juin**.

Les personnes se formant à la carte peuvent choisir de préparer le diplôme en un an ou d'étaler la formation sur plusieurs années. En alternance, la formation dure un an et se confond avec la 1<sup>re</sup> année du master *Droit de l'immobilier*.

### Contact

(centre Cnam Paris)

par\_ich.master@lecnam.net

**Sandrine SEVRAIN**

01.58.80.85.61

(pour les centres Cnam en région, voir :  
<https://ich.cnam.fr/l-ich-en-region/>)



Les locaux des centres Cnam sont **accessibles aux personnes en situation de handicap**. Un accompagnement personnalisé est prévu pour les cours et les examens. Au Cnam Paris, la mission